

ANCIENS PETITS CHANTEURS DE TOURAINE

Voix libérées : se faire encore entendre

Le Collectif Voix libérées qui regroupe des victimes présumées de l'abbé Tartu a tenu une réunion le 4 février à laquelle assistaient d'autres anciens Petits Chanteurs de Touraine venus leur apporter leur soutien. L'occasion de parler des actions futures à mener.

Ce vendredi 4 février, début d'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel Mercure de Joué-lès-Tours, il y a du monde sur fond de chant choral qui interpelle agréablement les oreilles. Les personnes présentes, par petits groupes, discutent sourire aux lèvres. Des rires fusent, l'ambiance est plutôt joyeuse. Pour certains, ce sont de sympathiques retrouvailles. Et pourtant, la raison de leur présence en ce lieu est loin d'être réjouissante. Il s'agit en effet d'une réunion d'information du collectif Voix libérées qui regroupe d'anciens Petits chanteurs de Touraine agressés sexuellement, tous victimes présumées de l'abbé Bernard Tartu, à la tête de cette emblématique manécanterie durant cinquante ans (lire notre édition du 22 décembre 2021).

Le but de cette rencontre, animée par la cheville ouvrière du Collectif, Christian Guériault, est de faire le point sur l'action de cette entité informelle née en novembre dernier. Et ce, en présence également d'une vingtaine d'anciens Petits Chanteurs de toutes générations, venus afficher leur solidarité et apporter leur sou-



Une vingtaine de Petits Chanteurs de Touraine sont venus à la réunion pour soutenir les victimes présumées d'abus sexuels. © Pascal Audoux

tenir plein et entier. Mais en préambule, les victimes présumées témoignent à nouveau, se souvenant de l'infirmerie rue Baleschoux où tout devait se passer, les fins de tournée, les repas en famille auxquels assistait « l'abbé » comme ils l'appelaient. Au départ, certains comme Christophe, « avaient mis un couvercle dessus. » Manifestement, les confessions intimes devant un public captif « sont une thérapie » comme s'accorde à reconnaître certains des protagonistes.

Ce temps, nécessaire, de verbalisation terminé, l'heure était aux choses concrètes. Où en est le collectif Voix libérées ? Premier constat, après un travail de recherches et de prises de contact, il a reçu le soutien d'un diacre, d'un prêtre et d'anciens petits chanteurs au nombre de 57.

D'autres plaintes devraient suivre

Dans le même temps, on comptabilise à ce jour huit dépôts de plainte. D'autres de-

vraient suivre, et notamment de la part d'un emblématique membre de la « mané » Jean-Louis Audebrand, présent à la réunion. Le collectif va maintenant concentrer son attention sur la période amboisienne des Petits Chanteurs, la plus récente. Le but est bien sûr de retrouver des victimes présumées dont les éventuelles agressions pourraient passer en dessous du seuil de la prescription. Par ailleurs, Voix libérées encourage au dépôt de plainte.

En attendant, dans un communiqué, les intéressés affichent « leur volonté de poursuivre leur action visant à obtenir que Bernard Tartu avoue tous les abus sexuels qu'il a commis sur des mineurs lorsqu'il dirigeait la manécanterie. Qu'il demande individuellement pardon à toutes les victimes (plaignantes en justice ou non). Que Mgr Jordy reçoive enfin les victimes (plaignantes en justice ou non). Que le diocèse apporte la preuve que Bernard Tartu est exclu de l'Église et qu'il n'approchera plus d'enfants mineurs. Que le diocèse reconnaisse ne pas avoir traité en son temps le dossier Tartu autrement qu'en le déplaçant dans le département sans jamais le sanctionner et sans jamais l'empêcher d'être en contact avec des mineurs. Que les victimes obtiennent réparation. » Affaire à suivre donc, d'autant que selon le même communiqué « le Procureur de la République de Tours a informé le collectif que suite aux nouvelles dépositions de fin 2021, les enquêtes sont rouvertes. »

Pascal Audoux

Mel du Collectif Voix libérées :
pcantores37@gmail.com

CONCOURS PHOTO

Partez à la recherche du Val de Loire méconnu avec notre magazine Renaissance

Pour la quatrième année consécutive, La Renaissance Lochoise et La Renaissance du Loir-et-Cher s'associent pour réaliser le magazine hors-série intitulé Renaissance. Dans ce cadre, un concours photo est organisé autour du thème du « patrimoine méconnu ».

En Indre-et-Loire, Indre et Loir-et-Cher, il y a le patrimoine (ultra) célèbre et le patrimoine méconnu. Inconnu voire secret. Pourtant riche et divers, ce patrimoine ligérien est souvent ignoré voire méprisé. Le concours de photographies organisé par La Renaissance Lochoise et La Renaissance du Loir-et-Cher souhaite lui rendre justice et le mettre en avant.

C'est la quatrième édition de ce concours photo. Chaque année il récompense le travail de photographes amateurs de grande qualité sur les trois départements couverts par nos deux hebdoma-

daire dans le cadre du magazine hors-série que nous publions, Renaissance.

Comme les trois années précédentes, les meilleures photos du concours forment l'objet d'une publication dans notre magazine hors-série, dont nous préparons la 4^e édition, prévue pour le 6 avril prochain.

Cette édition 2022 vous emmènera sur les traces du Val de Loire méconnu, voire secret, à travers des reportages, enquêtes, portraits, rencontres...

Au total 12 lauréats

Le concours photos est réservé aux photographes amateurs de 18 ans et plus, ou avec autorisation parentale pour les mineurs. Un seul thème est retenu : le petit patrimoine méconnu. Les personnes ne doivent pas être identifiables sur les photos, ou doivent fournir une autorisation manuscrite indiquant la diffusion de leur image à titre gratuit. Au total seulement douze lauréats pour les trois départements (Indre-et-Loire, Indre et Loir-et-Cher) verront une de leurs photos choisie selon les critères respectant le thème, la qualité et la pertinence du sujet. Ils recevront un service d'abonnement de 3 mois



Le patrimoine méconnu, comme cet ancien presbytère d'Ecuillé, est mis en valeur.

© Archives Pierre Schmidt/La Renaissance Lochoise

gratuit à l'hebdomadaire de leur département (La Renaissance du Loir-et-Cher ou La Renaissance Lochoise). Tous les autres participants se verront offrir un service d'abonnement gratuit de 1 mois à l'hebdo-

madaire de leur département (La Renaissance du Loir-et-Cher ou La Renaissance Lochoise), suivant le lieu de domicile.

Envoi des photos

Les photographies pourront être présentées en noir et blanc ou en couleurs, sans que l'auteur soit identifiable. Elles pourront être réalisées sous un format paysages ou portrait. Toutes devront être prises dans l'un des départements concernés par le concours (36, 37 et 41). Un maximum de 3 photos sera accepté par participant. Elles devront avoir un poids minimum de 3 Mo et un maximum de 10 Mo. Le lieu de prise de vue devra être mentionné. Chaque photo devra comporter un titre.

Il est demandé à chaque participant quelques lignes, précisant ce qui a motivé ce cliché et ce qu'il représente pour lui. Chaque photo devra être accompagnée de la fiche d'inscription comportant les coordonnées complètes du photographe.

Les photographies devront être adressées à : m.moreau@larenaissance-41.com au plus tard le 6 mars 2022. Aucune photo ne sera retenue après cette date.



Un concours pour tous les photographes amateurs d'Indre-et-Loire, Indre et Loir-et-Cher.

© Evert Barnes/Commons wikipedia